

Voit. de livraison (châssis)	HANOMAG-HENSCHEL Schlumpf + Denzler	Type F 3 5	Fiche d'homologation n° CH 3401 84
---------------------------------	--	---------------	---------------------------------------

MOYENS D'IDENTIFICATION "F 35" devant No du châssis et sur plaquette du constructeur (Schlumpf + Denzler) à droite en haut sur coffre de roue, dans la cabine.

Numéro du châssis frappé à droite, latéralement sur tube longitudinal du cadre.
 Signe d'identification du moteur frappé "16 AMW" à l'arrière, à droite sur la culasse.
 Constructeur HANOMAG & Schlumpf & Denzler, Zug Importateur -

CHASSIS	Nombre d'essieux <u>2</u>	Nombre de roues <u>6</u>	Entraînement <u>avant</u>	MOTEUR	Genre <u>en ligne</u>	Temps <u>4</u>
Direction	<u>à gauche</u>			Assistance	<u>-</u>	
Frein de service	<u>hydr., 1-circ., exp. int., av. assist. par dépression</u>			Marque	<u>B M C</u>	Carbur. <u>B</u>
Frein auxiliaire	<u>méc., exp. int., câble [s. toutes les roues *]</u>			Type	<u>16 AMW (A 60)</u>	
Frein stationn.	<u>sur les roues AV</u>			Position	<u>avant</u>	Nombre cyl. <u>4</u>
Transmission	<u>méc. toute synchronisée</u>			Alésage	<u>76,2</u>	Course <u>89</u>
Blocage differ.	<u>-</u>	Crochet rem. s. demande	Vitesse max. <u>90</u> km/h	Cylindr.	<u>1622</u> cm ³	CV-Impt <u>8,26</u>
				CV-puiss.	<u>54</u> (DIN) à <u>4000</u> t/m	
CARROSSERIE	Forme <u>cabine avancée</u>	Nombre portes <u>2</u>		Refroidissement	<u>eau</u>	
		Toit ouvert <u>-</u>		Brut	<u>77</u> dB (A) à <u>4000</u> t/m	
Nombre de places : Total <u>2 ou 3</u> (avec siège central à l'avant)				Amortissement brut	<u>1 pot</u> <u>500 x Ø 150 +)</u>	

DIMENSIONS	Voie	AV <u>1350</u>	AR <u>1600</u>
	Diam. braquage	G <u>16,75</u>	DR <u>16,85</u>
Empattement	<u>3480-3880</u> mm		
	Dimensions ext.	Dimensions int.	
Longueur	<u>5700</u>		
Largeur	<u>1810</u>		
Hauteur	<u>2000</u>		
Porte à faux	AV	<u>1110</u>	
	AR	<u>710</u>	
	lat.	<u>-</u>	

POIDS	Avant	Milieu	Arrière	TOTAL
A vide	<u>selon carrosserie</u>			
Charge utile				
Poids total				
Garantie fabr.	<u>1600</u>		<u>2200</u>	<u>3500</u>
Dimens. pneus	<u>6.70-15 XC</u>		<u>6.00-9</u>	<u>10 PR</u>
Charge p. essieu	<u>1750</u>		<u>2200</u>	
	de l'ensemble			
Poids maxi remorquable				<u>kg</u>

EQUIPEMENT §) Equipement électrique 12 v.

Feux de route 2/CR (E) Avertisseur optique oui

Feux de croisement 2/Bilux, asym. Feux de position 2/A (E)

Feux de gabarit - Feux de brouillard -

Avertisseur 1/électrique (1-ton) Niv. sonore 92 (dB/A)

Essuie-glace 2/électriques (2-vit.) Lave-glace oui

Feux arrière 2/SAW A 3073 Catadioptrés -

Feux stop 2/SAW A 3073 Feux de recul -

Eclair. plaque contr. - Plaque forme haute/oblongue -

Rétroviseur 2/extér. dans portes Indic. vitesse km/h

Indic. direction clign. /av. lampe-témoin

AV 0 = §) latér. - AR 2/SAW A 3073

Avert. clign. - Lampes de travail -

Feux complémentaires : -

INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION

Genre du véhicule Voiture de livraison

Marque & type HANOMAG-HENSCHEL

Schlumpf + Denzler F 35

Homologation n° CH 3401 84

Forme de la carr. -

Places ass. : Total 2 ou 3 (- avant)

Poids à vide sel. bull. Carburant B

pesage cv 8,26

Charge utile - Cylindrée 1622 cm³

Poids total 3500 Poids de l'ensemble -

REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: No de châssis du vhc. expertisé = F 35-6733110

+) Sortie d'échappement dirigée vers la gauche; doit correspondre aux dispositions de l'OCE, art. 21, al. 2, et être fixée à la carrosserie.

§) Clignoteurs avant : si la longueur totale du véhicule carrossé excède 6 m les angles de visibilité de clignoteurs AV doivent répondre aux dispositions des schémas III ou IV de l'OCE.

Dimensions, poids et équipement à déterminer ou contrôler lors de l'immatriculation individuelle.

*) A partir du 1.1.1972, ces véhicules doivent être munis d'un système de frein à 2-circuits.

Lieu et date de l'expertise
Zurich, 18.5.71

La commission d'expertise

12